

FICHE PRATIQUE : DOSSIER DE SECURITE – GN6

1. QU'EST-CE QUE LE DOSSIER GN6 ?

L'utilisation exceptionnelle de locaux dans un établissement recevant du public (ERP) doit faire l'objet d'une autorisation. C'est l'article GN6 du **règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique** dans les ERP qui précise cette obligation.

2. SITUATIONS NECESSITANT LE DOSSIER GN6

La demande d'autorisation concerne l'utilisation de locaux pour une activité autre que celle autorisée ou une attraction particulière présentant des risques différents ou inhabituels.

Par exemple, si un concert veut être organisé dans une salle de sport, le GN6 est obligatoire.

3. IMPORTANCE DE LA DEMANDE PREALABLE D'AUTORISATION

Une demande pour une manifestation exceptionnelle permet d'identifier les risques liés à cette activité. Elle met en évidence les besoins en matière de sécurité et de protection du public. Ceci oblige à mettre en place des mesures visant à protéger ces visiteurs exceptionnels de tous risques et dommages. Parmi celles-ci figurent **les mesures de sécurité**, de protection incendie, mais aussi toutes les règles d'accessibilité aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Enfin, cette demande doit pouvoir être l'occasion de coordonner tous les acteurs de l'événement ou concernés par son incidence (secours, police, sapeurs-pompiers, etc.).

4. CONTENU DE LA DEMANDE EXCEPTIONNELLE D'UTILISATION

La demande doit préciser à la fois l'effectif du public attendu, mais aussi la description de l'événement, les aménagements, le nombre de personnes de l'organisation, et toutes les mesures de sécurité mises en œuvre. Parmi les informations précises demandées, le dossier comprendre certains des éléments suivants :

- La date, le lieu, l'heure et le type de manifestation
- La configuration du lieu
- Les installations techniques
- Le nombre maximal de personnes attendues dans le public
- L'effectif des personnes participant à l'organisation
- La présence et l'effectif d'un service d'ordre et d'un service de sécurité incendie
- Les mesures de protection mises en place

5. LES PIÈCES À FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE MANIFESTATION EXCEPTIONNELLE

L'application de l'article GN6 prévoit que les organisateurs fournissent des pièces accompagnant leur demande comme :

- Le descriptif précis de l'activité (matériaux utilisés, décoration, etc.)
- La description des mesures de sécurité en place ou à prévoir
- Le mode de calcul de l'assistance
- Des plans comme le plan détaillant les allées de dégagement, les issues de secours, les moyens de secours, etc.
- Attestation d'assurance
- Certificat d'homologation de structures démontables

Complexe Sportif Charles Humez <u>Surface totale</u> : 1000m² <u>Espace associatif</u> : 500m² <u>Espace sportif</u> : 300m² <u>Espace libre – allées</u> : 200m² <u>Catégorie du bâtiment</u> : 3^{ème} <u>Nature et type du bâtiment</u> : X <u>Nombre de personnes admises (ERP)</u> : 300 <u>Allées secondaires</u> : 1.80m <u>Allées principales</u> : 2.40m <u>Avant implantation</u> : 5 dégagements – 15 unités de passage <u>Après implantation</u> : 5 dégagements – 15 unités de passage	Salle Guimier <u>Surface totale</u> : 800m² <u>Catégorie du bâtiment</u> : 3^{ème} <u>Nature et type du bâtiment</u> : X <u>Nombre de personnes admises (ERP)</u> : 300 <u>Allées secondaires</u> : 1.80m <u>Allées principales</u> : 2.40m <u>Avant implantation</u> : 5 dégagements – 15 unités de passage <u>Après implantation</u> : 5 dégagements – 15 unités de passage
Salle des Fêtes – Niveau Supérieur : <u>Surface totale</u> : 480m² <u>Espace associatif</u> : 100m² <u>Espace buvette</u> : 15.7m² <u>Espace libre – allées</u> : 332.90m² <u>Catégorie du bâtiment</u> : 2^{ème} <u>Nature et type du bâtiment</u> : L et N secondaire <u>Nombre de personnes admises (ERP)</u> : 825 <u>Allées secondaires</u> : 1.80m <u>Allées principales</u> : 2.40m <u>Avant implantation</u> : 5 dégagements – 15 unités de passage <u>Après implantation</u> : 5 dégagements – 15 unités de passage	Salle des Fêtes – Niveau Inférieur : <u>Surface totale</u> : 401.6m² <u>Espace associatif</u> : 100m² <u>Espace buvette</u> : 0m² <u>Espace libre – allées</u> : 157m² <u>Catégorie du bâtiment</u> : 2^{ème} <u>Nature et type du bâtiment</u> : L et N secondaire <u>Nombre de personnes admises (ERP)</u> : 825 <u>Allées secondaires</u> : 1.80m <u>Allées principales</u> : 2.40m <u>Avant implantation</u> : 5 dégagements – 15 unités de passage <u>Après implantation</u> : 5 dégagements – 15 unités de passage

DOSSIER DE SECURITE

DEMANDE D'AUTORISATIONS EXCEPTIONNELLES POUR L'UTILISATION DE LOCAUX LORS DE MANIFESTATIONS

Article GN6 du règlement de sécurité – Arrêté du 25 juin 1980

Propriétaires

Commune de FOUQUIERES-LEZ-LENS

SOMMAIRE

- Demande d'autorisation dans le cadre d'une manifestation
- Dispositions particulières du Règlement de Sécurité
- Lieu et descriptif de la manifestation
- Présentation de l'organisateur
- Présentation générale de la manifestation
- Implantation d'occupation
- Installations supplémentaires
- Installations complémentaires
- Implantation et installation de restauration

**DEMANDE D'AUTORISATION
DANS LE CADRE D'UNE MANIFESTATION**

ORGANISATEUR

Date(s) de l'événement

Le :

Ou du :

au :

LIEU ET DESCRIPTIF DE LA MANIFESTATION

LIEU

Nom du bâtiment, adresse, situation (voir plan joint).

DESCRIPTIF

Surface

Description de la surface totale :	m2
La surface dédiée pour la partie spectacle scènes :	m2
La surface dédiée pour la partie associative (stand) :	m2
La surface dédiée pour la partie vestiaires :	m2
La surface dédiée pour la partie Buvette :	m2
La surface dédiée pour la partie sportive :	m2
La surface dédiée pour la partie restauration :	m2
La surface des allées et des accès libres :	m2

Issue de secours

Y a-t-il des issues neutralisées : oui ou non (entourer la mention retenue)

Si oui, décrire et indiquer les issues neutralisées sur le plan joint à la déclaration :

La restauration

Y a-t'il de la restauration de prévue : oui ou non (entourer la mention retenue)

Sous quel forme est elle assurée :

Les moyens de secours

Décrire les moyens de secours de la salle :

Les installations techniques

Uniquement les installations de la salle : oui ou non (entourer la mention retenue)

Si oui décrire l'Apport des installations extérieures :

Cloisonnement

Est il prévu l'apport de cloisons : oui ou non (entourer la mention retenue)

Si oui, décrire le cloisonnement :

Les personnes chargées de la sécurité pour la manifestation

Y a-t-il des personnes présentes lors de la manifestation : oui ou non joignable : oui ou non

Présentation de l'organisateur

Nom de l'association, école ou commune :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Nom du Représentant :

Présentation générale de la manifestation

Date :

Durée (nombre de jours) :

Objet :

Catégorie du bâtiment :

Nature et type du bâtiment :

Date et heure de préparation de salle :

Date et heure d'arrivée des exposants ou des participants du spectacle :

Date et heure de fin de préparation des exposants ou des participants du spectacle :

Date et heure de retrait des équipements :

Nombre de visiteurs prévus :

Jours et heures d'ouverture au public :

Société d'assurance :

Nombre de personnes admises (ERP) :

Nombre d'exposants ou de participants du spectacle :

IMPLANTATION D'OCCUPATION

1/ Descriptif

Présentation de l'implantation du mobilier, des allées secondaires et principales, des dégagements de la future manifestation à partir du plan joint.

Largeur des allées secondaires :

Largeur des allées principales :

2/ Nature des Dégagements et unités de passage avant et après installation du mobilier

Avant implantation du mobilier

Après implantation du mobilier

3/ Sorties de secours neutralisées

4/ Les moyens de lutte contre l'incendie

5/ Présentation du matériel des exposants ou des participants du spectacle

nombre	Désignation avec dimensions	matière

IMPLANTATION ET INSTALLATION DE RESTAURATION

1/NATURE DE RESTAURATION ET DESCRIPTIF DU MATERIELS

Manifestation avec une activité de restauration oui ou non (entourer la mention retenue)

a/Nature de restauration (entourer la mention retenue)

- Boisson oui ou non
- Sandwicheries oui ou non
- Buffet oui ou non
- Restauration oui ou non

b/Descriptif du matériel

nombre	Désignation des équipements	Commentaires et emplacement
<i>(exemple) 2</i>	<i>Réfrigérateur Puissance 250w</i>	<i>Branché sur PC en salle</i>

(Si puissance supérieur à 20kw, se référer aux articles GC 16 et GC 17 du règlement de sécurité).

2/IMPLANTATION DU MATERIEL

PRESENTATION DES EQUIPES DE SECURITE

1/ REFERENT OU RESPONSABLE DE LA MANIFESTATION SUR LE PLAN DE LA SECURITE

- Nom du responsable :
- Téléphone :

2/ SERVICE SECURITE INCENDIE

Agents du service technique joignable : oui non

Nom :

Numéro de téléphone :

Adjoint aux Travaux et Sécurité : oui non

Numéro de téléphone :

Concierge : oui non

Numéro de téléphone :

3/ SERVICE DE SECOURS

Nom de la personne :

Responsable lors de la manifestation :

Numéro de téléphone :

Nombre de personnes :

Le :

Signature de l'organisateur :

Avis de la commune de Fouquières-Lez-Lens

☐

Favorable

☐

Défavorable

Cochez la réponse souhaitée

Justificatif en cas d'avis défavorable

.....
.....
.....

Fouquières-Lez-Lens le :

Signature :

Adresse de la commission de sécurité :

Commission Arrondissement Sécurité Incendie
A l'attention de Mme COUVREUR Dominique
25, Rue 11 novembre
62300 LENS